

Nombre de syndics en exercice	: 12
Nombre de présents ou représentés	: 10
Pour	: 10
Contre	: 0
Abstention	: /

DOCUMENT AFFICHÉ
DU 09/02/24 AU 23/02/24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT
Séance du 23 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-trois janvier à 14 heures, le Syndicat du Canal de Ventavon St Tropez est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. Christian GALLO.

Etaient présents : René ISNARD, Gérard BARDONNENCHE, Christian GARCIN, Remy LIEUTIER, Jean Noël NAL, Daniel ROBERT, Bernard NAL,

Etaient représentés : Christian TROJA (Pouvoir donné à Rémy LIEUTIER), Nicolas RICHIER (Pouvoir donné à Christian GALLO),

Étaient absents : Jacques MAUREL, Jérôme SAMUEL

Secrétaire de séance : Daniel ROBERT

Objet : Choix du mode de gestion des marchés selon les seuils

Les seuils de passation des contrats de la commande publique ont été modifiés au 1^{er} janvier 2024. Les nouveaux seuils ont été fixés par les règlements délégués de la Commission Européenne et sont en légère baisse par rapport à 2022-2023. Les seuils applicables pour les marchés publics de fournitures, de services et de travaux et pour les concours sont désormais les suivants :

Types de marché	Seuils HT 2024-2025
Marchés de fournitures et de services passés par les autorités publiques	143 000€
Marchés de fournitures et de services passés par une collectivité territoriale, un établissement, un groupement local ou un autre acheteur	221 000€
Marché passé avec une entité adjudicatrice opérant dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux	443 000€
Marchés de travaux et les contrats de concessions	5 538 000€

Monsieur le président rappelle que le code des marchés invite les collectivités et établissements publics à définir les conditions de mise en œuvre des dépenses publiques en fonction des seuils et ce tant qu'il se trouve sous les valeurs du code des marchés.

Le décret 2019-1344 du 12 décembre 2019 relève le seuil des petits marchés à 40 000€.

C'est dans ce contexte que le Président propose au syndic le tableau ci-dessous :

Montants estimatifs préalable aux consultations	Procédure à suivre
Entre 2 et 6 000 €	<p>Consultation de 3 entreprises minimum.</p> <p>La consultation intervient moyennant la rédaction d'un cahier des charges qui définit les besoins proportionnés à la technicité de la consultation et, a priori, composée de 10 à 20 lignes. Cette consultation, par exemple, sous la forme d'un mail, comprend nécessairement la définition technique des besoins, la demande de délai, un prix, une date d'envoi de la consultation, une date limite de réponse par les entrepreneurs. Le mail doit faire figurer le rédacteur de la consultation.</p> <p>Les critères de choix des offres sans qu'il y ait lieu à notation du ou des différents critères.</p> <p>L'offre qui sera retenue est celle qui présente la meilleure performance.</p> <p>Il n'y a, a priori, pas de RAO de rédigé.</p>
Entre 6 001 et 20 000 €	<p>Consultation de 3 entreprises minimum.</p> <p>La consultation intervient moyennant la rédaction d'un cahier des charges qui définit les besoins proportionnés à la technicité de la consultation et, a priori, composée de 10 à 20 lignes. Cette consultation, par exemple, sous la forme d'un mail, comprend nécessairement la définition technique des besoins, la demande de délai, un prix, une date d'envoi de la consultation, une date limite de réponse par les entrepreneurs. Le mail doit faire figurer le rédacteur de la consultation.</p> <p>Les critères de choix des offres sans qu'il y ait lieu à notation du ou des différents critères.</p> <p>Rédaction d'un RAO même succinct, signé du rédacteur du RAO et d'une autre personne (comptable, directeur).</p> <p>Les entreprises non retenues recevront un mail d'information et qui leurs indiquera les raisons qui auront conduit à écarter leurs offres.</p>
Entre 20 001 et 40 000 €	<p>Consultation de 5 entreprises au minimum.</p> <p>Rédaction d'un cahier des charges de consultation type selon formalisme habituel Canal de Ventavon en 2 à 5 pages mentionnant a minima : le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, la localisation des travaux, la nature des travaux, la définition des besoins, la date de consultation, la date de remise des offres, les critères de choix des offres avec notation et pondération sur prix, technique, délais, rédaction d'un RAO signé par le rédacteur et une autre personne, notification du marché par LRAR, gestion des délais par ordres de service.</p>
40 001 € à 90 000 €	<p>Publicité sur le site E-marchés publics national sauf publicité européenne.</p> <p>Possibilité d'adressage d'un mail type auprès d'entreprises départementales ou régionales informant de la mise en ligne d'une consultation.</p> <p>Information du conseil d'administration sur la nature de la dépense envisagée</p>

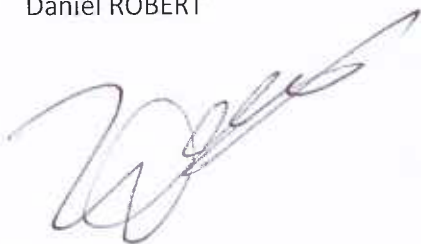
	<p>Rédaction d'un cahier des charges d'une consistance suffisante pour disposer d'une maîtrise parfaite du marché à venir donc, a priori, entre 5 et 20 pages. Rédaction d'un RAO signé par 2 personnes. Information auprès de la CAO puis attribution du marché par le conseil d'administration. Gestion du marché comprenant notification du marché, ordres de service, compte rendu de réunion, PV de réception.</p>
Au-delà de 90 001€	<p>Publicité sur le site E-marchés publics national avec publicité européenne. Possibilité d'adressage d'un mail type auprès d'entreprises départementales ou régionales informant de la mise en ligne d'une consultation. Information du conseil d'administration sur la nature de la dépense envisagée Rédaction d'un cahier des charges d'une consistance suffisante pour disposer d'une maîtrise parfaite du marché à venir donc, a priori, entre 5 et 20 pages. Rédaction d'un RAO signé par 2 personnes. Information auprès de la CAO puis attribution du marché par le conseil d'administration. Gestion du marché comprenant notification du marché, ordres de service, compte rendu de réunion, PV de réception.</p>

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le syndicat à l'unanimité des membres présents
Vote le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré au Poët, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Daniel ROBERT



Certifiée et rendue exécutoire,
Le Président,

Christian GALLO

